

-  
Jeudi 4 avril 2024

## ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS VIGILANTE SUR LE RESPECT DES PLANNINGS POUR LES TRAVAUX DES LIGNES DE MÉTRO 15,16,17 ET 18

Le Conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités a auditionné Jean-François Monteils, président du directoire de la Société des Grands Projets (SGP), ainsi que Bernard Cathelain, membre du directoire, afin de dresser un état des lieux de l'avancement des différents chantiers en cours du métro francilien (prolongement ligne 14, création des lignes 15, 16, 17 et 18).

Ils ont apporté des éléments concernant, la finalisation des gares Saint-Denis Pleyel et Orly ou encore la mise en service de la ligne 15 Sud.

### Gare d'Aéroport d'Orly : une première réception, fruit d'une forte collaboration entre Île-de-France Mobilités, la SGP, RATP-Infrastructures et Aéroports de Paris (ADP)

Le 29 mars dernier, Île-de-France Mobilités et RATP Infrastructures ont reçu le « transfert en gestion technique » de la gare d'Orly, construite par ADP et la SGP. C'est une première étape importante dans la mise en service des nouvelles lignes.

Pour permettre cette fin de travaux, il a fallu un gros travail de coordination entre tous les acteurs concernés. Un accord a été trouvé afin que les parties non terminées ainsi que les réserves puissent être traitées après la remise en gestion technique, bien que ADP et la SGP ne soient plus occupants des lieux.

Lors du Conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités du 20 avril 2023, **la gestion provisoire de la gare Aéroport d'Orly a été attribuée à RATP Dev, le temps que le futur l'opérateur de transport de la ligne 18 soit désigné d'ici 2026.** Depuis le 29 mars, c'est donc RATP Dev qui exploite la station de l'Aéroport D'Orly.

Pour rappel, RATP Dev aura pour missions principales :

- l'obtention des autorisations nécessaires à l'ouverture de la station pour les Jeux Olympiques ;
- la gestion des accès à la station, en veillant en particulier à la coordination des travaux, qui se poursuivent dans la partie de la station dédiée à l'accueil des voyageurs de la ligne 18 ;
- la commercialisation et la distribution des titres de transport ;
- l'entretien et la maintenance des biens du service ;
- l'accueil et l'information des voyageurs dans la station et la propreté et l'accessibilité des espaces voyageurs;
- la coordination des missions de sûreté en lien avec l'opérateur de sûreté.

Île-de-France Mobilités souhaite désormais que la réception de cette 1<sup>ère</sup> gare permette un retour d'expérience, et notamment pour la réception de la gare de Saint-Denis Pleyel dans quelques semaines, ainsi que pour la mise en service de la ligne 15 Sud fin 2025. Il s'agira tant pour la Société des Grands Projets, que pour Île-de-France Mobilités, d'être très attentifs à la prise en compte des besoins des futurs exploitants, aux différentes étapes de réception des travaux et de formation des personnels sur les nouveaux équipements, aux coûts d'exploitation-maintenance et à la contractualisation et au transfert de marchés des industriels.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

-

## Le calendrier de la mise en service de la ligne 15 Sud

Concernant l'ouverture de la ligne 15 Sud entre Noisy-Champs et Pont de Sèvres, attendue pour fin 2025, le conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités a interrogé le Président du Directoire de la SGP sur la tenue des délais, et a rappelé la nécessité d'une livraison complète des lignes de métros, c'est-à-dire la construction des infrastructures mais également des systèmes permettant aux opérateurs déjà désignés, d'assurer une exploitation optimale des nouvelles lignes de métros.

Le Président de la SGP a certifié que le suivi de réalisation et le tableau des risques et des aléas ne l'incitent pas à modifier la prévision de fin 2025.

Il a présenté l'avancement des chantiers de la ligne et de chacune des gares, ainsi que le rétroplanning incluant les essais sur chaque tronçon de ligne.

Il a ainsi confirmé que le calendrier de mise en service de la ligne 15 Sud est de fin décembre 2025, excepté la gare de Saint-Maur Créteil, qui sera mise en service fin 2026 comme cela était prévu. Pour les autres lignes, le Président de la SGP a confirmé les mises en service suivantes :

- Lignes 16-17 (Saint Denis Pleyel Clichy Montfermeil et Le Bourget Aéroport) : fin 2026
- Lignes 16 (Clichy Montfermeil Noisy Champs) : fin 2028
- Ligne 17 (Le Bourget Aéroport - Parc des expositions) : fin 2028
- Ligne 17 (Parc des Expositions – Aéroport Charles-de-Gaulle): 2030
- Ligne 18 Massy-Palaiseau <-> CEA Saint-Aubin : octobre 2026
- Ligne 18 Massy-Palaiseau <-> Aéroport d'Orly : octobre 2027
- Ligne 18 CEA Saint-Aubin <-> Versailles Chantiers : 2030
- Ligne 15 Ouest : 2031
- Ligne 15 Est : 2031

Le conseil d'administration a également rappelé la nécessité de garantir la qualité des infrastructures et des équipements qui seront livrés à Ile-de-France Mobilités et ses exploitants d'une part, et à la RATP Infrastructure d'autre part.

---

### Contact presse :

Amélie Lange : [amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr](mailto:amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr) – 01 82 53 80 90 – 07 60 10 95 05

Alexandre Bergalasse - [alexandre.bergalasse@iledefrance-mobilites.fr](mailto:alexandre.bergalasse@iledefrance-mobilites.fr) - 01 82 53 81 20 - 06 99 76 07 26

Paul Parikhah - [paul.parikhah@iledefrance-mobilites.fr](mailto:paul.parikhah@iledefrance-mobilites.fr) - 01 87 05 21 09 - 07 60 10 93 88

-

[www.iledefrance-mobilites.fr/presse](http://www.iledefrance-mobilites.fr/presse)

